





## FORMULAIRE D'INSCRIPTION - DELF DALF - JANVIER 2026

**DELF** – DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE **DALF** – DIPLÔME APPROFONDI DE LANGUE FRANÇAISE

Examens en présentiel au Centre de Langues de l'Université Bretagne Sud, 4 rue Jean Zay 56100 LORIENT.

Épreuves écrites et orales : Dates des épreuves, entre le 13 et le 15 janvier 2026

Le jour des épreuves dépend du niveau choisi.L'épreuve orale peut avoir lieu le lendemain de l'épreuve écrite.

**Période d'ouverture des Inscriptions :** du 17 novembre au 12 décembre 2025 dans la limite des places disponibles.

ap.c						
Je souhaite m'in	scrire pour le niv	reau:				
□ DELF A1 105 €	□ DELF A2 105 €	□DELF B1 135 €	□DELF B2 135 €	□DALF C1 150 €	□ DALF C2 150 €	
Raison de mon i	nscription : (coch	ner une seule cas	se)			
☐ Carte de séjour pluriannuel ☐ Carte de Résident ☐ Naturalisation		☐ Raisons professionnelles ☐ Études ☐ Autres				
Identité et conta	ct Madame	☐Monsieur				
Nom de naissance	е					
Nom d'usage (pou	ur les personnes n	nariées)				
Prénoms			Date de naissance			
Pays de naissand	се		Ville de naissance			
Nationalité			Langue maternelle			
Téléphone	Ad	dresse mail				
Adresse postale en France : Pour l'envoi de la convocation (date, heure, lieu de passation)						
Adresse						
Chez Monsieur / Madame, porte, bâtiment, etc.						
Code postal Ville						
Adresse postale Pour l'envoi des re		nois après l'examen)	puis pour l'envoi du dip	olôme (environ 3 m	ois après l'examen).	
Adresse						
Complément d'ad	resse					
Code postal	Ville			Pays		

Centre de Langues de l'Université Bretagne Sud

4 rue Jean Zay • CS 7030 56321 LORIENT Cedex Tél.: +33 (02).97.87.29.19 Mél: clubs@univ-ubs.fr Université Bretagne Sud :

- Pour tout complément d'information, veuillez consulter le site de l'organisme certificateur :

France Education International DELF <a href="https://www.france-education-international.fr/diplome/delf-tout-public?langue=fr">https://www.france-education-international.fr/diplome/delf-tout-public?langue=fr</a>
France Education International DALF <a href="https://www.france-education-international.fr/diplome/delf?langue=fr">https://www.france-education-international.fr/diplome/delf-tout-public?langue=fr</a>
France Education International DALF <a href="https://www.france-education-international.fr/diplome/delf-tout-public?langue=fr">https://www.france-education-international.fr/diplome/delf-tout-public?langue=fr</a>

Le non respect des heures de convocation entraîne l'invalidité de votre examen.

- En cas d'absence le jour de l'examen pour cas de force majeure, le report à une date ultérieure est possible uniquement si l'absence est justifiée par un mail, accompagné d'un justificatif administratif valable (convocation officielle, arrêt maladie) et envoyé au plus tard le lendemain de la date d'examen avant midi.
- À la suite de la promulgation de la loi n°2024-42 du 26 janvier 2024 :

Les nouvelles exigences gouvernementales en matière de maîtrise du français évoluent et seront appliquées par les autorités **au plus tard au 1er janvier 2026**. Il vous appartient donc de choisir le niveau de l'examen (A1, A2, B1, B2, C1 ou C2) en fonction du niveau demandé par la préfecture, lors de la création de votre dossier administratif.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'examen et déclare les accepter.

4			
☐ Frais d'inscription pris en charge par un organisme financeur ¹			
-			

# **ÉTAPE 1 :** Pré-inscription

- 1. Complétez toutes les cases du formulaire d'inscription, signez et datez.
- 2. Envoyez un mail à l'adresse <u>clubs.inscription@listes.univ-ubs.fr</u>, comportant ces deux documents :
  - → Le formulaire d'inscription complété et signé.
  - → Une copie de votre pièce d'identité en cours de validité au moment de l'examen et comportant une photographie (passeport, carte d'identité, titre de séjour, etc.)

# **Attention:**

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- Le Centre de Langues se réserve le droit de refuser une candidature si le nombre de candidat maximal est atteint avant la date limite des inscriptions.

### **ÉTAPE 2 :** Confirmation de la pré-inscription

Le Centre de Langues vous confirme par mail que votre dossier d'inscription est complet.

**Pour les candidats libres,** vous trouverez également dans ce mail, le lien de paiement en ligne et les étapes à suivre pour régler les frais d'inscription sous 48 heures à réception de celui-ci.

**Pour les organismes financeurs,** vous recevrez un devis à signer et à valider par retour de mail avant la fin des inscriptions.

### **ÉTAPE 3:** Inscription définitive

L'inscription est définitive quand les frais d'inscription sont réglés dans le délai imparti pour les candidats libres et quand le devis est signé pour les organismes.

Elle ne pourra pas être annulée, remboursée, reportée à une autre date ou reportée sur un autre niveau.

#### ÉTAPE 4: Convocation à l'examen

Votre convocation et votre attestation d'inscription vous seront transmises par courrier postal, environ 15 jours avant la date de l'examen. En cas de non réception de la convocation dans ce délai, merci d'en informer le Centre de Langues par mail à clubs.inscription@listes.univ-ubs.fr

#### ÉTAPE 5 : Envoi des résultats

Le Centre de Langues envoie les résultats (relevés de notes et attestation de réussite) par courrier postal en lettre simple, environ 1 mois après l'examen. Le diplôme, si le candidat a été « admis », est adressé par courrier postal en recommandé avec avis de réception, environ 3 mois après l'examen (Un envoi unique). Si le courrier nous revient, il sera à retirer en main propre sous présentation d'une pièce d'identité et/ou une procuration.

Dans le respect du Règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD) 2016/679 et de la Loi Informatique et Libertés 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée, le Centre de Langues de l'UBS s'engage à protéger les informations recueillies lors de votre inscription à une formation ou à une certification. Ces informations serviront uniquement à l'organisationdes examens liés à votre inscription et ne seront jamais divulguées à aucune tierce partie. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification de ces données en adressant un message à dpo@univ-ubs.fr.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> À renseigner par l'organisme financeur qui reçoit la facture. Merci d'attendre la facture délivrée à l'issue de l'examen avant de régler les frais d'inscription. Dans le cas contraire, aucune facture ne vous sera délivrée.